

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 JUIN 2011**

Délibération  
n° 2011.06. 80.B

Parc d'activités LES  
MOLINES SUD :  
validation de l'avant-  
projet

**LE VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE ONZE à 17h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Linars - 16730 LINARS suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2011**

**Secrétaire de séance** : Denis DOLIMONT

**Membres présents** :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Philippe LAVAUD, Michel BRONCY, Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2011**

**DELIBERATION  
N° 2011.06. 80.B**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -  
IMMOBILIER

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**PARC D'ACTIVITES LES MOLINES SUD : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET**

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, le GrandAngoulême est chargé notamment de l'aménagement et de la gestion des zones d'activités à vocation économique.

Afin de développer l'offre en foncier d'activités, il a été décidé d'engager la réalisation du parc d'activités « Les Molines Sud », situé au cœur de l'ORU Basseau-Grande Garenne. Ce projet consiste à développer un lotissement d'activités, de taille modeste, très qualitatif, d'une quinzaine de lots environ, de surface inférieure à 3 000 m<sup>2</sup>, répondant aux besoins de construction d'immobilier (bureaux et ateliers), pour des PME du secteur de la petite production, de l'artisanat ou des services. Ce projet vient également conforter le pôle économique en développement débuté par la création du village d'entreprises Les Molines.

Par marché à procédure adaptée n°2009/129 du 11 février 2010, une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parc d'activités « Les Molines Sud » a été confiée au bureau d'études SCE de la Rochelle :

□ **Mission de base de maîtrise d'œuvre** : missions Etudes Préliminaires (EP), Etudes d'Avant-Projet (AVP), Etudes de projet (PRO), Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT), Etudes d'exécution (EXE), Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) et Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR)

- **Mission complémentaire n°1** : élaboration du dossier d'aménagement - lotissement
- **Mission complémentaire n°2** : élaboration de l'étude électrique
- **Mission complémentaire n°3** : volet gestion des déchets de chantier

Au stade du programme, le coût prévisionnel provisoire des travaux était de 900 000 € HT.

Au terme des études d'avant projet, il apparaît que le coût prévisionnel définitif des travaux est porté à 950 000 € HT. Ce nouveau coût représente une augmentation de 5,55% par rapport à l'enveloppe initiale.

Ce différentiel se justifie par une augmentation de 70 000 € du poste Espaces Verts entre la proposition du programmiste et celle du maître d'œuvre et d'une diminution de 20 000 € sur plusieurs autres postes (mobilier urbain, canalisations, matériaux ...).

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 15 juin 2011,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** cet avant projet (AVP) proposé par le maître d'œuvre.

**DE FIXER** le coût prévisionnel définitif des travaux à 950 000 € HT.

**D'IMPUTER** la dépense au budget annexe Développement Economique – article 6055.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>27 juin 2011</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>27 juin 2011</b>